

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Tous les progrès sont précaires et la solution d'un problème nous confronte à un autre problème”

Martin Luther King Jr

Le chiffre

11 participations
à l'émission Questions
pour un super champion
pour Colette Nocon

► **3 Réouverture
des écoles :**
Alain Bocquet
écrit à Emmanuel
Macron

► **6 Célébrer
la paix, comme**
il y a 75 ans



► **2**

Covid-19

Les masques distribués

Actus...

**Déconfinement****Comment vont fonctionner les services municipaux ?**

À partir de ce lundi 11 mai, les services municipaux fonctionneront différemment.

Les échanges téléphoniques seront toujours privilégiés ; néanmoins, il vous sera possible de joindre directement le CCAS en appelant au 03 27 09 08 40.

Pour toute autre question ou pour joindre un autre service, vous pourrez continuer de composer le numéro du standard téléphonique :

03 27 22 48 00.

Afin de limiter les contacts et la propagation du Covid-19, le service État Civil assurera un accueil physique, uniquement sur rendez-vous, à partir du jeudi 14 mai.

Les cimetières rouvriront aux horaires habituels dès ce lundi 11 mai.



Covid-19

Chaque Amandinois a reçu son masque

Il est bleu, blanc, rouge, vert ou gris, orné du logo de notre ville : le masque distribué cette semaine à chaque Amandinois est un masque en tissu, « grand public » qu'il est possible de laver chaque jour jusqu'à 60 degrés. Le masque est certifié pour quarante lavages. Il a été livré avec dix filtres à usage unique destinés à renforcer la sécurité dans le cas de contacts rapprochés et répétés : une fois le stock épuisé, vous pourrez glisser, à la place du filtre, un mouchoir, une compresse ou un tissu.

En cette période difficile, inédite, le respect des bons gestes pour enrayer la pandémie est de la responsabilité de chacun. Pour appuyer cette mobilisation citoyenne, la ville distribue à chacun un masque. Il sera bientôt complété par celui remis par la Région.



L'opération masques a nécessité une organisation logistique remarquable pour la réception et le reconditionnement nécessaire, préalable de cette distribution en porte-à-porte. Suivant les recommandations sanitaires les plus strictes, cette distribution a été assurée par les élus et les agents municipaux, tous masqués et gantés. Les masques sont arrivés chez nous la semaine

dernière. Livrés dans d'imposants cartons, les 20000 masques ont été triés et mis sous enveloppe par une vingtaine d'agents de la ville, tous volontaires pour cette mission associant sécurité des gestes et bonne humeur. Gel à disposition, gants et masques pour tous.

Ainsi les risques de contamination ont été réduits à l'improbable. Pour l'équipe d'agents municipaux, il s'est agi de répartir les masques famille par famille, et de les conditionner dans une enveloppe scellée et à l'adresse de chaque maison. Ce minutieux travail, inédit, a demandé quatre jours de mobilisation. Entreprise à l'espace Jean-Ferrat, cette mise sous pli quartier par quartier a permis aussi de réserver une partie du stock pour alimenter les six permanences de ce jeudi soir destinées à fournir les absents.

Permanences du jeudi 7 mai de 17h à 19h

- ▶ Salle de la vie associative, rue Jules Imbault
- ▶ Espace Jean-Ferrat
- ▶ Salle polyvalente de l'école Georges-Wallers
- ▶ Espace André-Malraux
- ▶ Au CCAS
- ▶ Salle Alfred-Lemaître

**NUMÉROS UTILES**

- ▶ CCAS 03 27 09 08 40
- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde 03 27 48 37 40

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/

www.saint-amand-les-eaux.fr



Déconfinement

Alain Bocquet : « Je trouverais irresponsable de rouvrir nos écoles dès la semaine prochaine »

À Saint-Amand-les-Eaux, les écoles ne rouvriront pas ce lundi 11 mai : notre maire, Alain Bocquet, explique sa décision dans une lettre, adressée au Président de la République, Emmanuel Macron.

Monsieur le Président de la République,

Je me refuse de mettre en danger la vie des enfants de ma ville de Saint-Amand-les-Eaux, de leurs familles, des enseignants, des personnels de la commune et des prestataires privés qui exercent dans nos groupes scolaires.

Je trouverais irresponsable de rouvrir nos écoles dès la semaine prochaine. Il reste trop d'interrogations et trop d'incertitudes pour ces lieux de regroupement scolaire dont les exigences sanitaires strictes ne sont pas actuellement réunies. Même si on accueillait que la moitié de nos 1375 élèves de maternelle et d'élémentaire, auxquels s'ajouteraient les 4000 élèves du secondaire et du privé en ville, imaginons le risque patent de diffusion et de circulation de ce sinistre virus COVID-19 au sein de notre population.

Je rappelle au passage que nous sommes dans la zone dite « rouge » de la carte sanitaire et qu'un test sur quatre réalisé dans notre Valenciennois s'avère positif.

Rien ne serait pire que de dire « on rouvre les écoles » pour être obligé de les refermer quinze jours après. Ce serait la catastrophe imminente sans les moyens de la conjurer. S'il y a le moindre problème, si l'épidémie reprend à partir d'une école, je serai responsable.

La situation est grave et inédite. Elle ne peut souffrir ni d'approximation, ni d'improvisation.

Le conseil scientifique qui vous entoure avait, à juste titre, proposé dans un avis daté du 20 avril dernier, je le cite : « maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre ».

Plusieurs pays européens ont d'ailleurs fait ce choix comme l'Italie, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne...

Votre gouvernement a décidé d'outrepasser cette sage recommandation de ces experts de la médecine qui sont sans conteste les plus compétents pour évaluer les risques.

Personne n'est dupe. Vous donnez le primat aux intérêts économiques au détriment de la sécurité sanitaire. On fait rentrer les petits enfants d'abord (entre 5 et 10 ans) afin que les parents retournent travailler. Alors que dans le même temps, on annonce que les collégiens, plus autonomes eux, seraient exemptés de cette rentrée dans les zones « rouge », ce qui est notre cas. On marche vraiment sur la tête !

Avez-vous bien mesuré, Monsieur le Président, les dangers que peuvent courir ces bambins dans les conditions précaires qui leur seraient imposées ? En effet, le protocole de plus de 60 pages, sorti du bureau d'un ministère, avec

ces consignes draconiennes sont inapplicables dans le peu de temps imparti. Cela ne peut se faire en un claquement de doigts !

Les services municipaux sortent à peine d'une désorganisation due à la période de confinement. Les enseignants que j'ai rencontré-e-s sont effrayé-e-s devant l'immensité de la tâche et gagné-e-s par le stress. Quant aux parents que j'ai écoutés, ils vivent d'autant plus l'angoisse que vient de s'ajouter l'information de cette maladie kawasaki qui, selon l'équipe de l'hôpital Necker, pourrait avoir un lien avec le COVID-19. Une maman m'a dit : « L'éducation peut être rattrapée, pas notre santé et notre vie ! ».

Faudra-t-il la publication un matin dans un journal d'une photo avec des petits cercueils blancs pour qu'il y ait un ressaisissement ?

Certes, le combat contre ce coronavirus n'est facile pour personne, à commencer par vous. Oui, il faut de la solidarité. Mais cela passe aussi par l'écoute et le respect des élus locaux qui connaissent bien le terrain et la vie réelle.

Les maires sont trop considérés, en haut lieu, comme les soutiers de l'Etat alors qu'ils sont les sentinelles de la République. C'est à ce titre que je vous adresse cette alerte !

A l'évidence, l'école de demain ne pourra plus être celle d'hier. Le chantier est énorme pour la réinventer en traversant ce long tunnel sanitaire. Mettons à profit le peu de temps qu'il nous reste d'ici septembre pour assurer une rentrée scolaire sérieuse, en revisitant au détail près les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves. L'aménagement des lieux ; les conditions d'hygiène ; de restauration ; les méthodes d'éducation ; le matériel pédagogique... doivent être revus, avec en plus une formation adaptée des personnels concernés.

Il n'est plus possible devant cet enjeu d'avenir, de laisser la seule responsabilité sur le dos du Maire. Pourquoi ne pas s'inspirer des commissions de sécurité communales pour autoriser la réouverture des écoles ? Il pourrait être créé une commission spéciale composée des représentants de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) pour les règles sanitaires, de l'Education nationale, du conseil d'école ou du comité de parents d'élèves, de la Ville et de l'Etat ; chacun étant co-constructeur du projet, et cosignataire d'une convention impliquant l'engagement et les responsabilités juridiques partagés.

Cela précisé, la ville de Saint-Amand-les-Eaux qui a assuré la continuité du service public, continuera d'accueillir avec l'Education nationale la quarantaine d'enfants des soignants qui depuis le début de la crise bénéficient de notre soutien. Comme elle poursuivra son aide pour l'enseignement à distance qui est mis en œuvre, avec entre-autre, la distribution à 150 élèves plus défavorisés des cours et des devoirs.

Monsieur le Président, vous me connaissez. Je dis et écris toujours ce que je pense. Pour moi, la franchise est la mère de la fraternité.

Je vous adresse mes sentiments dévoués et respectueux.

Alain Bocquet
Maire
Membre Honoraire de Parlement

Poème**Tout en haut des cimes**

Tout en haut des cimes,
Vivent nos espoirs,
Réside notre optimisme,
Se trouve la lumière.

Tout en haut des cimes,
Comme des nuages de passage,
Notre vie traverse cet abîme,
À la recherche de la lumière.

Tout en haut des cimes,
Nos yeux s'y tournent,
Pour prier, pour espérer,
Pour chercher la lumière.

Tout en haut des cimes,
Il nous faut y atteindre,
Sans jamais douter d'y parvenir,
L'ombre même de la lumière.

Et quand les montagnes,
S'en iront comme des nuages,
Et quand les montagnes,
Laisseront passer la lumière.

Enfin, nous y serons parvenus,
Tout en haut des cimes.

Nashmia Noormohamed



Casimir Joseph Davaine : un Amandinois parmi les pères de la microbiologie

On accole volontiers son nom à celui de Pasteur, et pour cause : Casimir Joseph Davaine fait, lui aussi, partie des pionniers de la microbiologie.

L'homme voit le jour à Saint-Amand-les-Eaux, le 19 mars 1812. Il entreprend de brillantes études dans notre ville, puis notamment à Lille et à Paris dans l'optique de devenir médecin. Fasciné par la microbiologie, il n'aura de cesse d'effectuer des recherches, en sus d'exercer sa profession dans un cabinet de Provence. En 1850, il s'intéresse à la maladie du charbon et observe de « petits bâtonnets » dans le sang de moutons infectés : Casimir Joseph Davaine découvre les bactéries et démontre, en 1863, leur caractère pathogène. Les travaux de Casimir Joseph Davaine ont influencé plus d'un scientifique, de Pasteur à Jean Rostand en passant par Paul Bert. Illustre enfant de Saint-Amand, son buste trône parking Davaine.

Sources : Bibliothèque Nationale de France /Un centenaire oublié : Casimir-Joseph Davaine (1812-1882) de Jean Théodoridès

État civil

Évolution de la mortalité à Saint-Amand-les-Eaux par rapport à 2018 et 2019

Rares sont les villes épargnées par le Covid-19 dans les Hauts-de-France. À Saint-Amand-les-Eaux comme ailleurs, l'épidémie a engendré une hausse de la mortalité. Dans quelle mesure ? Difficile de l'évaluer, tant les chiffres sur lesquels se baser fluctuent d'une année sur l'autre. Ainsi, si l'on compare la mortalité sur les trois derniers début d'année, on recense, par exemple, 85 décès entre janvier et avril 2020 à Saint-Amand-les-Eaux.

C'est 31 de plus qu'en 2019 sur la même période (54 décès), mais seulement 8 de plus qu'en 2018 (77 décès). La mortalité s'est donc fortement accrue par rapport à 2019, mais

reste dans des proportions similaires à l'année 2018. Quoi qu'il en soit, la relation de causalité entre l'épidémie de Covid-19 et la hausse de la mortalité existe, cela s'explique en très grande partie par le fait que Saint-Amand compte sur son territoire un centre hospitalier et pas moins de quatre EHPAD : en avril 2020, sur les 35 personnes décédées à Saint-Amand-les-Eaux, 24 étaient atteintes de la maladie.

En avril, la moyenne d'âge des personnes décédées était de 85 ans et résidaient pour la plupart en EHPAD.

En raison de l'épidémie de Covid-19, la remontée des informations au service État Civil a été très fortement perturbée notamment pour les naissances, puisque par exemple, les maternités n'informent plus pour le moment notre mairie des nouvelles naissances d'amandinois-es ; ce pourquoi la parution de la liste des naissances et des décès avait été suspendue provisoirement.

Retrouvez, ci-dessous, les états civils depuis le 19 mars.

Naissances **11 MARS.** MOUDNIB Sihem. **13 MARS.** CERBO Tibère. **14 MARS.** CAPPELLE Léo. **4 AVRIL.** DELEPINE Lilou. **7 AVRIL.** BROQUIN Naomie. **21 AVRIL.** DA COSTA RAMOS Valentina.

Comme nous vous le signalions, la mairie n'est actuellement plus informée systématiquement des naissances par les maternités, cette liste des naissances est donc largement incomplète et ne comprend uniquement les naissances qui ont été portées à la connaissance du service Etat Civil.

Décès MANET Pascal (55 ans). PICHON Danièle (69 ans). VRAND Patrick (62 ans). COULON ANDREUTTI Iliana (91 ans). CAPON Pierre (79 ans). COUTEAU Albert (85 ans). PÉTAU André (93 ans). TACK WADBLEDE Laure (97 ans). CAULIER BARAFFE Marcelle (81 ans). BENYAHIA BLAIRON Clémence (86 ans). FIÉVEZ Maurice (84 ans). QUAEYBEUR NAVEZ Françoise (89 ans). DÉCARPENTRIE FOUQUES Lucette (72 ans). DUBOIS GIRAUDET Madeleine (99 ans). THÉRY ASQUIN Josette (93 ans). VION VINET Gilbert (84 ans). MULLIER DE LANGHE Béatrice (61 ans). VAN PAEMEL DELPIERRE Jacqueline (87 ans). DUSSAUSOIS DESROUSSEAU Anne (98 ans). DUMONT Micheline (86 ans). FIEVET SIMONNET Odette (85 ans). BOUVIER Jean-Pierre (65 ans). BROUTIN CARTIGNY Danièle (77 ans). CAUDRELIER Jean (94 ans). DUROT Marie-Christine (58 ans). JENDRZEJCZAK

KOSMALSKI Claudette (83 ans). MÉRESSE Michel (76 ans). RUELE POULET Monique (91 ans). RENAUT Paul (85 ans). DELAMETTETILMONT Gisèle (86 ans). DEBRAS Éric (54 ans). EICHENBERGER Arwed (93 ans). THIOU GHISLAIN Ginette (83 ans). HERBINIERE Paul (89 ans). LEJEUNE Charles (94 ans). DELBECQ LIESSE Odette (95 ans). LUTUN Noël (82 ans). DELECOURT BRACQ Jeanne (94 ans). HENNO DUPRET Madeleine (88 ans). LEPERS FOUREZ Jacqueline (86 ans). ROUCKHAUT GERMAIN Denise (83 ans). WATTECAMP GOGNEAUX Lucie (88 ans). PHILIPPART Fernand (79 ans). PIÉRARD Paul (87 ans). RICHELZ Jacqueline (85 ans). SLONINA Génefa (81 ans). LUBREZ VASSEUR Yvette (97 ans). HOTTER WOJCIECHOWSKI Antoinette (93 ans). SIX DELBART Marie-Thérèse (79 ans). DEROUBAIX Jeanne (96 ans). DRUMEZ FASSIAUX Jeannine (95 ans). GAUTIER Bertha (96 ans). LECLERCQ SIMON Fernande (99 ans). SZOLGA Imré (76 ans). FIUMENE URGU Maria (88 ans). DELHAYE VELGHE Mercédès (98 ans). BUENO MARTIN GONZALEZ SANCHEZ Ana (93 ans). DUROT Serge (76 ans). GRIPPON Adrienne (78 ans). POPICOVA André (72 ans). TAVERNE Paul (90 ans). PETIT Geneviève (83 ans). BONNEREAU Robert (90 ans). BROUTIN Claude (76 ans). DHOTE Victor (80 ans). DHOTE Ludovic (29 ans). BAS DORCHIES Josette (90 ans). DE CHANGY DURAND Mauricette (90 ans). PATIN Catherine (57 ans). SARACINO Luigi (46 ans).

Interview

Rouvrir les écoles ? Trop risqué pour le docteur Anthony Haro : « Nous n'avons pas assez de recul »



Anthony Haro

Docteur, président de la SPEMED (Association de formation médicale continue des généralistes et spécialistes de l'Amandinois)

Pourquoi, selon vous, est-il risqué de rouvrir les écoles le 11 mai ?

Il existe des pathologies associées au Covid-19 comme Kawasaki : il s'agit d'une maladie inflammatoire du système vasculaire. On sait qu'elle

peut abîmer les artères coronaires qui vascularisent le cœur : elle nécessite donc un contrôle cardiaque. Ce n'est pas anodin.

Les chiffres actuels sont le reflet de la situation en période de confinement. Que va-t-il se passer lorsque tous les enfants vont se mélanger ? La période d'incubation de la maladie de Kawasaki est d'un mois. Le risque est donc de voir de nombreux cas se déclarer à la mi-juin, ce qui pourrait déboucher sur une saturation du réseau pédiatrique. À l'heure actuelle, nous n'avons pas assez de recul sur la propagation de cette maladie.

Il est donc préférable de repousser la rentrée scolaire...

Il est essentiel que les enfants puissent à nouveau échanger entre eux et grandir ensemble ;

mais pas à n'importe quel prix. Il faut se laisser le temps de graduer, d'évaluer. Avec la levée du confinement, les enfants vont recommencer à jouer ensemble, par petits groupes... Si, au bout d'un mois, on se rend compte que les cas de Kawasaki ne se multiplient pas, on pourra envisager de reprendre une scolarité.

Repousser la rentrée permettrait également au milieu scolaire de se préparer sereinement. Le personnel pourrait ainsi se former aux règles d'asepsie.

Auriez-vous des conseils à partager aux Amandinois pour le déconfinement ?

Il faudra bien sûr porter un masque, garder ses distances. Le conseil que je donne est de garder la vigilance sur les mains. Dès qu'on touche quelque chose, il faut se désinfecter. La contamination par les doigts peut être extrêmement rapide.

► Le docteur Anthony Haro publie régulièrement des vidéos sur le Covid-19 sur sa page Facebook : n'hésitez pas à aller y jeter un œil pour en savoir plus.



Bernadette Fache

Présidente du L.A.R.S.

Notre association des retraités sportifs est en confinement total depuis le 16 mars.

Toutes nos activités (marche, marche nordique, tennis de

table, gymnastique et pétanque) sont arrêtées. Malgré tout, nous restons en contact permanent entre adhérents par le biais du téléphone et d'Internet, notre priorité étant apportée aux personnes seules chez elles. Chaque fin de semaine nous diffusons sur les messageries « La new du samedi de LARS » avec ses nouvelles, ses infos, ses petits conseils et ses petits mots.

Nos adhérents, tout en respectant les mesures générales pour faire face à l'épidémie, occupent leur temps en ayant aussi à l'esprit de rester en forme. Nombreux sont ceux qui pratiquent journalièrement la marche dans le respect des dispositions réglementaires ainsi que de la gymnastique de maintien, nous disposons de cours sur Internet mis à notre disposition par notre Fédération (Fédération Française des Retraités Sportifs). Bien entendu, c'est le contact humain et convivial qui nous manque le plus ! Alors comme nous le répétons, sachons nous préserver et nous armer de patience, le déconfinement attendu et annoncé approche et bientôt le moment difficile que nous vivons ne sera plus que du passé...

Merci à « La Vie Amandinoise » véritable lien très fort pour tous en cette période difficile.

Campagnes des associations caritatives

► Les Restos du Cœur organisent la première distribution de la campagne d'été mercredi 20 mai à partir de 9h salle Raymond-Bédé à Saint-Amand-les-Eaux.

En raison de la crise sanitaire, l'association n'a pu mener à bien les inscriptions pour cette campagne. Par conséquent :

► Pour les familles jamais inscrites : un colis de dépannage sera distribué en fin de journée. Les Restos du Cœur procéderont également à une inscription suivant les barèmes d'été 2020 à une date qui sera précisée au moment de la distribution.

► Pour les familles inscrites durant la campagne d'hiver 2019, et non inscrites pour la campagne d'été 2020, les Restos du Cœur ont préparé une pré-inscription basée sur la campagne d'hiver 2019 aux horaires ci-contre.

► Pour les familles déjà inscrites pour la campagne d'été 2020, pas de changement, seuls les horaires prévus sont annulés.

► En cas de doute, vous pouvez contacter le numéro de téléphone indiqué sur votre carte de la dernière campagne d'hiver.

Nouveaux Horaires de distribution

► Mercredi 20 mai au matin :

- 9:00-10:30 : famille de 1 personne (F1)
- 10:45-11:30 : famille de 5 personnes (F5) et famille de 6 personnes (F6)

► Mercredi 20 mai après-midi :

- 14:00-15:00 : famille de 2 personnes (F2)
- 15:00-16:00 : famille de 3 personnes (F3)
- 16:00-17:00 : famille de 4 personnes (F4) et les familles jamais inscrites.

À savoir

Les bébés de 0 à 12 mois ne sont pas comptés comme personnes adultes, une distribution à part leur est réservée : 2 adultes et un bébé de 6 mois = 2 adultes. Les Restos du Cœur vous demandent de respecter strictement les tranches horaires définies ci-dessus. Pour préserver chacun, les personnes qui se présentent à la distribution doivent être équipées d'un masque ou, tout au moins, d'une écharpe couvrant le nez et la bouche. Elles devront les conserver durant toute la durée de la distribution. Les personnes doivent également se munir de sacs à provision et de boîtes hermétiques. L'accès au parking du CCAS ne sera pas autorisé aux véhicules automobiles.

► L'Entraide Amandinoise

Les distributions reprendront à partir du samedi 16 mai. L'ordre de passage se fera suivant les numéros de carte avec :

- De 1 à 30 un passage à 10:30
- De 31 à 60 un passage à 10:45
- De 61 à 90 un passage à 11:00
- De 91 à 120 un passage à 11:15
- Les numéros 800 un passage à 11:30

Les bénéficiaires devront respecter cet ordre de passage ainsi que les horaires. Ils devront également respecter les distances de sécurité réglementaires à l'extérieur de la halle de distribution. Le port du masque sera obligatoire pour tous les bénéficiaires. Les nouvelles inscriptions se feront par dépôt de dossiers à l'espace solidarité Raymond-Bédé avec votre nom et numéro de téléphone le lundi matin, de 10h30 à 11h30, à partir du 18 mai.

Le dossier sera constitué de la fiche CAF ou de tout autre document justifiant de vos revenus ; du bail ou d'une quittance de loyer ; de l'avis d'imposition. L'inscription se fera par téléphone au vu des documents fournis.



Victoire du 8 Mai 1945

Célébrer la paix, comme il y a 75 ans

La crise sanitaire n'entame en rien la nécessité de commémorer le 8 mai 1945. Des dispositions ont été prises pour que l'évènement puisse être célébré autrement, dans le respect des mesures de confinement.

Sans doute n'étiez-vous pas né le 8 mai 1945 ; ou, peut-être, n'étiez-vous alors qu'un enfant... Peu sont ceux qui peuvent encore témoigner, pour l'avoir vécue, de la liesse qui, ce jour-là, déferla sur la France, lorsqu'à 15 heures, les cloches de toutes les églises sonnèrent le glas de la Seconde Guerre mondiale.

Tandis qu'à Berlin, les nazis signaient un acte de capitulation, à Paris, le Général de Gaulle scandait ces mots à la radio : « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France. » Dans la capitale, comme dans les villes et les villages de province, la foule en délire chantait l'hymne national à pleins poumons. Les drapeaux bleu-blanc-rouge battaient la mesure en cinglant l'air. Le peuple français célébrait la liberté et la paix retrouvées.

La guerre la plus meurtrière que l'humanité ait jamais connue

On peut imaginer le vif soulagement ressenti par ces hommes, par ces femmes qui avaient subi six ans d'une guerre inédite ; car, même si aucune n'a jamais été exempte d'atrocités, celle-ci reste la plus meurtrière que l'humanité ait jamais connue. Le nombre de morts oscille entre 40 et 60 millions selon les sources. Parmi eux : une majorité de civils.

Car le 8 mai 1945 marque, non seulement la fin du conflit, mais également l'arrêt définitif d'une machinerie des plus abominables visant

l'extermination massive d'individus en raison de leurs religions, de leurs origines, de leurs engagements politiques ou syndicaux, de leurs orientations sexuelles... Les deux tiers des Juifs d'Europe furent assassinés durant la Shoah, la plupart dans les camps de la mort. Aujourd'hui, à mesure que disparaissent les témoins de la Seconde Guerre mondiale, il nous revient d'entretenir, dans notre mémoire collective, le souvenir, et du 8 mai 1945, et des événements qui lui précèdent.

Les Amandinois gardent en mémoire le courage des soldats et des résistants qui, sur le territoire, ont affronté les Allemands. Citons le général Delestraint qui fut parmi les premiers à être arrêtés par la Gestapo et déportés ; Maurice Carton et Fernand Deltombe, qui imprimèrent des journaux clandestins au nez et à la barbe de l'ennemi ; Arthur Dufresnes et Pierre Leroux qui combattirent, jusqu'au bout et en payèrent le prix de leur vie, le jour-même de la Libération de la ville ; Roland Vanbreugel et Hilaire Dubois qui, parmi d'autres Amandinois, furent déportés dans les camps de la mort pour leurs actes de résistance.....

Vendredi, pour les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les bâtiments publics seront pavés. Chaque habitant est vivement encouragé à participer à la commémoration en accrochant un drapeau à sa fenêtre. Et pourquoi ne pas se donner rendez-vous entre voisins pour entonner, chacun à sa fenêtre, sur son balcon ou sur le pas de sa porte, « La Mar-

seillaise » ? Histoire de renouer avec l'esprit qui présidait alors, il y a 75 ans...

Notre maire rendra, pour sa part, hommage dans les conditions imposées par le confinement. ◀

En quelques chiffres...

Entre **40 et 60 millions** de victimes selon les sources

6 000 victimes dans le Nord-Pas-de-Calais dont 40% entre le 6 juin 1944 et la Libération

(Source : « La Libération de Saint-Amand-les-Eaux, Henri Roulet »)

60% des victimes sont des civils

6 millions de Juifs ont perdu la vie durant la Shoah

70 pays impliqués à différents degrés (occupés, annexés, engagés dans les conflits ou en tant que soutiens...)



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- ☐ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- ☐ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)).
- ☐ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- ☐ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- ☐ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- ☐ Convocation judiciaire ou administrative.
- ☐ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Jeux



Questions pour un Super Champion

Colette Nocon repart avec 100 000 euros et le statut de « légende de l'émission »

Elle distançait, jusqu'alors, ses concurrents avec aisance. Samedi dernier, le jeu s'est corsé pour Colette Nocon qui participait, pour la 11^e fois consécutive, à l'émission « Questions pour un Super Champion » : notre Nordiste s'est trouvé un adversaire de taille en la personne de Fabrice.

Les deux candidats sont restés au coude-à-coude tout au long du duel. À la 40^e minute, tous deux affichaient un score de 19 ! Malheureusement, c'est Fabrice qui avait alors la main... Quelle déception se dut être pour Colette de se voir ravir la victoire ; elle qui, la main sur le buzzer, attendait fébrilement son tour pour donner la bonne réponse !

Colette repart avec une belle cagnotte de 100 000 euros. Elle est également devenue une « légende de l'émission », comme l'a souligné le présentateur Samuel Étienne. « Des gagnants comme vous, il n'y en a eu que quatre en plus de trente ans de jeu ! »

Nul doute que son parcours fait la fierté du club « Questions pour un Champion » amandinois dont Colette est membre et fondatrice. Les jeux publiés sur cette page sortent tout droit de son imagination : nous la remercions grandement de nous avoir permis de vous en faire profiter.

Notre maire et la municipalité la félicitent pour ce très beau parcours.

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place,
59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Quelques devoirs d'orthographe

Il est temps de faire quelques révisions !

1 Placez les accents sur ces mots.

Attention il y a des pièges car certains ne portent pas d'accents !

1. la pediatrie
2. un avenement
3. une piqure
4. homogeneiser
5. une replique
6. un pedigree
7. dessecher
8. l'interressement
9. transparaitre
10. iteratif
11. une hellebore
12. deshabiller
13. un psychiatre
14. un sequoia
15. un evenement
16. l'heterogeneite
17. le goemon
18. parallelement
19. pressentir
20. la megalomanie

2 Ces mots contiennent-ils une lettre redoublée ?

1. combatif
2. esbroufe
3. balader
4. imbecilité
5. charretée
6. paillote
7. echalote
8. garoter
9. chariotage
10. escare
11. apanage
12. resonance
13. millionième
14. institutionaliser
15. consonance
16. rationel
17. s'époumoner
18. innervé
19. tartufe
20. echaufourée

Les titres masqués

Retrouverez vous le titre de chaque œuvre derrière ce titre masqué ?

Exemple : Le petit roux avec une babouche blanche = Le grand blond avec une chaussure noire

1. Une émission télé : La haine est dans l'étable
2. Un film : Aucun de nous n'ira en enfer
3. Une chanson : Comme je te hais !
4. Une émission télé : Moins moche l'existence
5. Un film : Saint Nicolas est un mec bien
6. Une chanson : Il faudra bien insister
7. Une émission télé : Personne ne veut de son job
8. Un film : Les pâlots font de la luge
9. Une chanson : Blizzard perdant

Corrigé du 1. la pediatrie 2. un avenement 3. une piqure 4. homogeneiser 5. une replique 6. un pedigree 7. dessecher 8. l'interressement 9. transparaitre 10. iteratif 11. une hellebore 12. deshabiller 13. un psychiatre 14. un sequoia 15. un evenement 16. l'heterogeneite 17. le goemon 18. parallelement 19. pressentir 20. la megalomanie. Corrigé du 2. 1. combatif 2. esbroufe 3. balader 4. imbecilité ou imbecillité 5. charretée 6. paillote 7. echalote 8. garoter 9. chariotage 10. escarre 11. apanage 12. resonance ou resonnance 13. millionième 14. institutionaliser 15. consonance 16. rationnel 17. s'époumoner 18. innervé 19. tartufe 20. echaufourée. Corrigé : les titres masqués : 1. L'amour est dans le pré 2. Nous trois tous au paradis 3. Que je t'aime 4. Plus belle la vie 5. Le Père Noël est une ordure 6. Il suffira d'un signe 7. Tout le monde veut prendre sa place 8. Les bronzes font du ski 9. Mistral gagnant